

NOTE DE RENTRÉE 2025-26



Chers parents,

Nous vous souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire. Voici les informations essentielles pour bien démarrer!

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Directrice : Mme BECHET

Enseignants :

- CPA-1 : Mme FOUCAN
- CPA-2 : Mme TARRADE
- CPB-1 : Mme HYVERNAUD
- CPB-2 : M. BETIN
- CE1A-1 : Mme BELLEROSÉ
- CE1A-2 :
- CE1B-1 : Mme PAME
- CE1B-2 : Mme EDWARDS
- CE2A : Mme AKÉ
- CE2B : Mme MARINELLI
- CM1 : Mme BETIN
- CM2A : Mme NORVAL
- CM2B :
- ULIS TFA : Mme SARIE

HORAIRES DE L'ÉCOLE

-Ouverture portail :

*Matin : 7h20-7h40

*AM : 12h50-13h10

-Lundi/Mardi/Mercredi : 7h30-11h et 13h-14h40 (classe)

-Mardi : 14h45-16h15 (APC)

-Mercredi : 7h30-11h (départ 12h15 pour les rationnaires)

-Vendredi : 7h30-11h et 13h-14h30 (classe)

Les horaires indiquent les temps de classe : prévoir quelques minutes après pour la sortie.

L'accueil du matin (avant 7h20), la pause méridienne et le périscolaire sont sous la responsabilité de la collectivité municipale.

ABSENCES ET RETARDS

Toute absence doit être signalée dès que possible

-Si l'absence est prévue : un mot de cahier de liaison suffit.

-Si l'absence est imprévue contacter l'école par :

Courriel : ce.9730164r@ac-guyane.fr

Téléphone : 0594380954/0694224371

-Tout départ anticipé d'un élève nécessite de remplir le cahier de décharge de responsabilité.

-En cas de retard un billet devra être récupéré au bureau de la directrice pour permettre l'accès à la classe de l'élève concerné.

Toutes absences ou retards répétés seront signalés à l'IEN.

RELATION PARENTS-ÉCOLE

-Réunion de rentrée courant septembre organisée par chaque enseignant.

-Merci de consulter chaque jour le cahier de liaison ou de texte ou l'ENT de la classe.

-Le dialogue est essentiel.

-Pour rencontrer la directrice : indiquer vos disponibilités et le motif de l'entretien (courriel, message écrit ou autre).

ÉLECTION DES PARENTS D'ÉLÈVES

-L'élection aura lieu le vendredi 10 octobre 25.

-les parents candidats doivent informer la directrice ou l'enseignant de leur enfant rapidement.





À NOTER



DOCUMENTS À RETOURNER RAPIDEMENT

- Fiche de renseignements : vérifier et corriger en **rouge** si besoin.
- fiche d'urgence : à compléter et à remettre à l'enseignant avec une copie des vaccins.
- Attestation d'assurance scolaire, vérifier que le contrat souscrit est complet :
 - *Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par votre enfant.
 - *Responsabilité individuel accident (obligatoire pour toutes sorties hors temps scolaire) : couvre les dommages subis par votre enfant.



COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Elle permet de financer des projets éducatifs coopératifs (sorties, classes découvertes, projets de classe etc.) son montant est de 20€ par enfant pour l'année scolaire : elle est facultative.

Les bilans éducatifs et financiers de l'année précédente seront présentés lors du premier conseil d'école.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- En cas de maladie ou de fièvre, gardez votre enfant à la maison.
- Aucun traitement médical ne peut être donné à l'école sans PAI (Projet d'Accueil Individualisé).
- Pour toute pathologie chronique, merci de revenir vers la directrice pour créer ou mettre à jour un PAI.
- En cas de maladie contagieuse merci d'avertir l'école.



CALENDRIER SCOLAIRE

- Toussaint : du samedi 18/10 au lundi 03/11/25
- Noël : du samedi 20/12 au lundi 05/01/26
- Carnaval : du samedi 07/02 au lundi 23/02/26
- Vacances de Pâques : du mercredi 01/04 au jeudi 16/04/26
- Autre : le vendredi 15/05 et samedi 16/05/26
- Fin des cours le samedi 4 juillet 2026.

**TOUTE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
VOUS SOUHAÎTE UNE
EXCELLENTE ANNÉE
SCOLAIRE À VOUS ET À VOS
ENFANTS!**

